

Répertoire des Métiers de la Plasturgie

Dans le cadre de ses études concernant les métiers, les emplois et les qualifications dans la Plasturgie, l'Observatoire National Paritaire Prospectif de la Branche Plasturgie a souhaité réactualisé son répertoire des métiers, élaboré en 1996, en fonction des évolutions constatées.

*Un répertoire des métiers est un :
Ensemble des descriptions des métiers, répondant à la nomenclature des métiers qui en est l'architecture, et dont le contenu est établi selon des règles précises et identiques pour chaque métier.*

Méthodologie d'élaboration du répertoire des métiers

Toutes les étapes de la constitution du répertoire des métiers ont été suivies et validées par la Comité de Pilotage de l'Observatoire.

Etape 1 : Constitution d'un lexique commun et du modèle-type de la fiche métier

Elle a permis de définir les bases d'un langage commun et d'un niveau d'analyse et de description des métiers.

Etape 2 : Constitution de la nomenclature des métiers

Il s'est agi ici de recenser de manière ordonnée les métiers repérés par familles professionnelles, chaque métier étant spécifié par une courte définition.

Cette architecture, décrite sous forme de liste, est préalable à la description des métiers eux-mêmes.

Ce recensement s'est appuyé sur :

- * Une étude documentaire de l'emploi du secteur (répertoires existants, documentations mises à disposition par les structures nationales et régionales du secteur, sites Internet,...) ;
- * Des visites d'entreprises dans différents domaines de production: emballage alimentaire, équipements intérieurs automobiles, pièces moteurs automobiles, pièces composites, pièces diverses ; au sein d'ateliers de fabrication, d'impression, de mise en conditionnement et d'expédition ainsi qu'un centre de recherche et développement ;

- * Une réunion avec un groupe technique de travail d'entreprises (responsables opérationnels et responsables ressources humaines) ayant pour objectif d'enrichir le projet de nomenclature établi suite à l'étude préalable ;
- * Le repérage et la prise en compte des libellés de bulletins réels des salariés ;
- * Les présentations et débats au Comité de Pilotage de l'Observatoire ;
- * La prise en compte de compléments et remarques du Comité de l'Observatoire.

Etape 3 : Choix des métiers à décrire

Une fois les métiers de la profession recensés, il a été ensuite possible de sélectionner ceux qui devraient faire l'objet d'une description détaillée (suivant le modèle type de la fiche métier) de manière prioritaire.

Ainsi, tous les métiers dont l'effectif est supérieur ou égal à 2% des effectifs de la Branche ont été sélectionnés automatiquement.

Ensuite un choix des métiers spécifiques et ceux considérés comme représentatifs de la branche ont été retenus par le Comité de Pilotage de l'Observatoire.

Etape 4 : Description des métiers

Etude documentaire sur les métiers ciblés pour la description à partir de l'étude et de la confrontation de sources provenant:

- Des fiches emplois/postes d'entreprises complétés par des échanges avec elles-mêmes et d'autres,
- De la documentation ONISEP,
- De répertoires des métiers existants (ROME-Pole Emploi, Industries Chimiques, Industries du Verre, Industrie de la Transformation du Caoutchouc, Industrie des Papiers-cartons, Répertoire 1996 de la Plasturgie...),
- D'offres d'emplois du secteur (presse, pôle emploi, cabinets de recrutement),
- D'éléments de définition de formations de CQP de la Branche.

Architecture et rubriques de la fiche-métier



Famille : PRODUCTION

Métier : Opérateur(trice) de production

Code ROME : H3303

Autres appellations de spécialités et postes

- Agent de fabrication Niveau 1 / Niveau 2
- Agent de fabrication professionnel
- Agent de fabrication extrusion
- Agent de fabrication grutier
- Opérateur niveau 1 / 2 / 3
- Stratifiéur
- Drapeur

Définition principale

Réaliser des opérations diverses de production de pièces, manuellement ou sur machine nécessitant des opérations dans le cadre de modes opératoire précis, à partir des gammes de travail définies et en appliquant les instructions techniques. Contrôler la qualité des productions intermédiaires ou finales.

Activités principales

- > Réalisation d'opérations manuelles ou automatisées selon un mode opératoire de production établi
- > Tri et contrôle des produits, emballages et/ou matières selon les normes quantité et qualité
- > Renseignement des documents de production
- > Dans certains cas, surveillance du maintien des paramètres de réglages des équipements durant leur fonctionnement selon des consignes existantes
- > Manutention de produits ou de matières manuellement ou à l'aide d'un appareil de manutention
- > Communication des anomalies rencontrées
- > Nettoyage et entretien des équipements et/ou du matériel et de son espace de travail

Compétences

- > Apprécier les informations données par les instruments de mesure et systèmes de conduite
- > Lire et renseigner les documents de pilotage des opérations réalisées
- > Apprécier la qualité et la conformité des matières, produits et emballages
- > Manipuler des matières et/ou produits et/ou articles de conditionnement et organiser leur rangement

Date de mise à jour : 01/04/2010

1/2

Domaines de connaissances

- > Gestes et postures
- > Manutention
- > Réglementations des installations
- > Sécurité machine

Formation en relation avec le métier (Intitulé et type)

- | | |
|--|-----------|
| > BEP Conduite des procédés industriels et transformations | - Diplôme |
| > BEP Plastiques et Composites | - Diplôme |
| > CAP Composites, plastiques chaudronnés | - Diplôme |
| > CAP Plasturgie | - Diplôme |
| > Agent de fabrication industrielle | - Titre |
| > Conducteur de machines de plasturgie | - Titre |
| > Conducteur d'installations et de machines automatisées | - Titre |
| > Opérateur composites hautes performances | - Titre |
| > Plasturgiste des semi-ouvrés | - Titre |
| > Stratifiéur multi procédés en matériaux composites | - Titre |
| > Credite d'Apprentis Industriels | - CQP |

Intitulé de la Famille Professionnelle à laquelle le métier appartient

Intitulé principal du métier

Code ROME – Révision 2010

Appellations / postes / emplois rencontrés dans des entreprises auxquels le métier fait référence

Présentation synthétique en quelques lignes du métier.
« Le métier consiste à... »

Les activités permettent d'indiquer le contenu des travaux réalisés dans le métier.

Les savoirs faire mis en œuvre pour la tenue de l'emploi.

Domaines de connaissances théoriques et pratiques, acquises par l'étude ou par l'expérience.

Certifications en relation avec le métier et type (CQP, Diplôme ou Titre).
Ne constitue pas des préalables à l'embauche.

Nomenclature des métiers *(en rouge les métiers décrits ci-après)*

